

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
MUNICIPALITÉ DE CAPLAN**

No : 2026-04

Nom du propriétaire : Jules Cyr
Adresse de correspondance : 334, boulevard Perron Ouest
Caplan (Québec) G0C 1H0
Téléphone : 418 392-3618

Identification du site concerné (no d'immeuble, rue, no(s) de lot(s)) :
334, boulevard Perron Ouest
Lot 5 382 376 du cadastre du Québec

DOSSIER DE RÉFÉRENCE Matricule # 1331-22-9886
 Permis en cours no : _____
 Ordre d'arrêter les travaux no : _____

Cette demande affecte la disposition réglementaire suivante :
 ZONAGE # 213-2013 Article(s) : 4.7.7.1 et 4.7.7.2 (garage et abri d'auto)
 Résidentiel : Zone 24-RE
 Commercial : _____
 Industriel : _____
 Agricole : _____
 Autre : _____

LOTISSEMENT Article(s) : _____
Usage destiné des lots : _____

Nature de la demande :
Permettre la construction d'un abri d'auto de 14' x 20' annexé au garage situé en cour
avant, alors que le règlement de zonage interdit les garages isolés en cour avant.

Raisons :
La zone d'érosion relative à la Baie-des-Chaleurs limite l'utilisation du terrain en cour
arrière. L'abri d'auto sera situé loin du boulevard Perron Ouest, sera peu apparent
puisque'il s'agit de poteaux avec un toit au-dessus annexé au garage existant.

Croquis :

Voir plan ci-joint

Signé à Caplan, ce 14^e
jour de avril 20 26

Signature _____
propriétaire ou procureur fondé

Coût exigible : 150.00\$ Payé le _____
Reçu no _____